

Assemblée Générale du vendredi 14 juin de 19h à 22h
Salle salle Nizier / Maison Aussedat – 7 rue de la Providence – Annecy

Ordre du jour

1./ Notre participation à la 3^{ème} Assemblée des Assemblées de Montceau les Mines les 29 et 30 juin prochains. Validation des contributions, définition du mandat donné aux délégués et validation des délégués envoyés.

2./ Action de la journée de Samedi 15

1. La participation de Annecy à la prochaine ADA était déjà actée lors des dernières AG. Inscription Annecy faite pour 4 personnes : 2 Délégués (1femme, 1 homme), 2 observateurs

2./ Désignation des déléguées et observateurs :

Candidats déclarés : Anne-Marie, Johanne, Pierre, Khaled, Claude

Désigné délégués à l'unanimité : Anne-Marie et Claude

Désigné observateur à l'unanimité : Pierre et Johanne

3. Réponses à l'appel de l'ADA num 3.

1RE CATÉGORIE : QUESTIONS OUVERTES _Réponses à travailler dans les groupes locaux afin de bien définir les mandats et à renvoyer _avant le 18 juin_

1) Quelles actions nationales fédératrices et mobilisatrices pour maintenir le rapport de force ? (Quelles mobilisations pendant l'été ? échéances possibles : 14 juillet, nuit du 4 août, G7 à Biarritz fin août, etc.)

Groupe Actions et autre GJ SVP, pouvez-vous contribuer à cette section ?

2) Comment continue-t-on d'enraciner et consolider le mouvement au niveau local (lieux communs, Maison du Peuple, reprise des ronds-points, etc.) ? Que mettez-vous en place localement ?

Nous ne disposons plus de lieux communs depuis la destruction par les flammes de notre QG installé sur un terrain privé ! Cependant cet incident a surtout redynamisé la présence des GJ tous les samedis sur notre rond-point historique à la sortie d'autoroute d'Annecy nord. Lieux de notre premier QG.

Nous avons également installé un rituel : samedi matin rassemblement au rond-point de Pringy (20 à 40 GJ), action visibilité, ouverture du péage (quand on peut) et barbecue le midi. Samedi 14h centre ville, face au lac, table d'information, action statique avec panneaux d'affichage (5 panneaux infos au format A2 en deux exemplaires) développés pour l'occasion. Tractage auprès de la population locale et des touristes.

Nous investissons sur la diffusion d'actualités locales via le site giletjaune-france.fr et les pages facebook locales et faisons la promotion des outils existants auprès des autres groupes locaux et départementaux voisins. Le 73 à rejoin et utilise aussi le site giletjaune-france.fr bien pratique.

Comment recréer du commun au sein des groupes ?

- a) *Nous avons réussi à installer un rythme d'une Ag tous les 15 jours, le vendredi soir de 19h à 22h. Nous louons via les services de la mairie une salle facturée au tarif associations (6 à 11 euros / h).*
- b) *Nous avons instauré le principe de petits groupes fonctionnant par affinité, à savoir :*
 - a. *Le groupe Atelier des lois (5 à 10) : éveil populaire et pratique de la rédaction de lois*
 - b. *Le groupe Actions (8 à 12) : organise les actions locales (tractage, affichage, ouverture de péage, coordination des actions coup de poing ex : intervention avec les intermittents du spectacle lors de la cérémonie d'ouverture du festival d'animation à Annecy...)*
 - c. *Le groupe Robespierre (6 à 8) : lancé lors du carnaval vénitien à Annecy, deux robes GJ (La Marquise et Marianne) ont été créées et inscrites au concours officiel. Fort de cette réussite, le groupe est resté actif et les Robes sont de sortie sur des événements majeurs. Rassemblement des Glières, réunion Bilderberg à Montreux, manifestation appel national à Chambéry avec Jérôme Rodriguez... Deux costumes en + un couple de sans culottes*
 - d. *Le groupe constituants (8 à 10) : groupe constitué depuis plusieurs mois qui œuvre pour la structuration et s'aligne sur le travail de ADA. Animateur des contacts locaux (associations citoyennes locales, asso écologie...). Producteur d'événements (conférence Marc Chesney sur la micro-taxation, conférence RIC...). Porteur du projet et de l'appel pour la création d'une première assemblée citoyenne locale élargie.*

- e. *Le groupe convergence (6 à 12) : assure le lien permanent avec les organisations syndicales locales. Participe à une réunion hebdomadaire et produit des CR sur les projets, délibérations et actions envisagés avec les syndicats.*
 - f. *Les groupes Annecy John et NGJ (20 à 40 personnes). Particulièrement actif sur les réseaux sociaux ou relayeur d'information, ces groupes peuvent se mobiliser pour soutenir, produire ou participer aux actions.*
- c) *La meilleure chose pour créer du lien et développer le sens du commun reste nos rendez-vous et actions les samedis et en semaine.*
- d) *Un GJ qui s'est investi dans la recherche d'un lieu pour créer une maison du peuple en suivant les recommandations produites par le groupe de Toulouse sur ADA n°2. Le dossier est toujours ouvert mais n'a pas abouti pour le moment.*

3) Bilan et perspectives des alliances et convergences par la base, comment les poursuivre ? (mouvement social, syndicats, mouvement climat, etc.)

Nous avons entrepris le développement de contacts locaux avec diverses associations et organisations locales depuis maintenant un plusieurs mois :

- a) *Délégations syndicales locales : nous avons un groupe convergence qui assure la relation avec les divers syndicats. Une réunion par semaine et un rapport en AG tous les 15 jours.*

Constats : La base syndicaliste est engagée et pointe même du doigts le manque d'engagement et de participation active avec les GJ. Cependant les responsables régionaux sont eux beaucoup plus fermés à cette convergence.

Nous avons pu faire quelques mobilisations communes et la réussite de la convergence des luttes lors du 1^{er} mai nous a aidé à faire grandir la confiance.

Nous avons réussi à obtenir le soutien et la participation de syndicalistes CGT (contre les directives des responsables) lors de nos mobilisations en soutien au personnel des urgences de l'hôpital d'Annecy.

La grande victoire c'est de pouvoir envisager le cas des syndicats au sein même de notre groupe GJ en AG ou en groupe de travail sans que cela soit un pugilat.

- b) *Associations citoyennes locales pour une nouvelle démocratie participative : Les habitants, Reveillons Annecy.*

L'association Les Habitants à répondu présent à notre invitation pour participer à une réunion d'information GJ qui présentait le mouvement et les outils post ADA num2.

Cette occasion nous a permis de révéler le fonctionnement des Gilets Jaunes de France réunis en ADA et les outils (Loomio).

Nos échanges et discussions nous ont permis de valider que nos objectifs étaient les mêmes. Nous les invitons à toutes nos réunions, nous continuons à échanger et espérons leur participation active suite à notre appel lancé pour la création d'une première assemblée citoyenne à Annecy le 15 juin.

c) Les associations écologistes : COP21, Les amis de la Terre, XR...

Nous sommes en contact depuis plusieurs mois avec ces associations locales. Ayant marché côte à côte pour le climat avec une banderole commune Justice Fiscale / Justice climatique = même combat. Les 1^{er} contacts ont été à leur initiative et cela a permis de construire plus facilement des actions ensemble.

Les associations écologistes seront également présentes pour la création d'une assemblée citoyenne locale.

d) Les collectifs et asso militantes : CSR, CRHA

Certains des membres de ces collectifs sont également GJ. Nous avons eu de nombreuses occasions de participer à leurs rassemblements (Glières - CRHA) ou actions (mobilisation contre la vaccination – CSR). Le fonctionnement avec ces collectifs est très productif et naturel. Des membres de chacun de ces collectifs sont présents ou invités à nos AG.

Remarques à inscrire dans cette rubrique :

- 1. La loi retrait qui se profile est une nouvelle attaque dans les droits sociaux et de solidarité. Cela sera voté cet été à la sauvette comme d'autres réformes.*

Que faisons-nous ?

- 2. La prise en compte en tant que trimestres cotisés pour les femmes qui deviennent mères et sont contraintes de devoir stopper ou perdre leur emploi.*

2ÈME CATÉGORIE : SUIVI DES DIFFÉRENTS CHANTIERS OUVERTS À COMMERCY et SAINTNAZAIRE

1) Comment continue-t-on de s'organiser face à la répression policière et judiciaire ? Bilans et perspectives (réseaux de solidarité juridique, médicaux, etc.). _Voir appel de la 2e Assemblée des assemblées "NOUS EXIGEONS L'ANNULATION DES PEINES DES PRISONNIERS ET CONDAMNÉS DU MOUVEMENT !" _ [1]

Sur ce point nous nous sentons démunis, un ami GJ a été tabassé (avec séquelles graves) sur Paris Acte 15. Comparution à venir en juillet. Plusieurs jours d'hospitalisation, sortie de GAV par le médecin suite à perte de connaissance et nombreux malaises pour hospitalisation immédiate... que faire pour l'aider en dehors du soutien moral ?

De la même manière 4 jeunes GJ d'Annecy ont été mis en GAV puis déferés au TGI suite à l'acte 28 à Paris alors qu'il regagnait leur voiture bien après la manifestation lorsqu'ils ont été

contrôlés. Ils n'ont commis aucun délit, la manifestation était déclarée, il n'avait pas de GJ, juste un masque de ski dans leur sac pour 3 d'entre eux. Les 4 ont fait 24h de GAV et 3 sont passé en comparutions immédiate écopant d'un rappel à la loi avec 3 mois d'interdiction de déplacement à Paris (même pro), interdiction de manifestation sous peine de 1 an de prison et 15 000 euros d'amande avec 6 ans de mise à l'épreuve. Leurs droits ont été complètement bafoués lors de leur GAV (pas d'avocat commis d'office malgré leur demande, pas de médecin, mensonges de la police, conditions de détention spéciale GJ, mis à nu pour fouille...) Affaire en recours auprès de la cour européenne des droits de l'homme. Mais que faire ?

Proposition : la constitution d'un collectif GJ national serait peut-être une voie pour mieux organiser notre défense individuelle à chacun. De plus de nombreuses cagnottes et autres collectes ne sont pas clairement définies ce qui ajoute à la confusion et au développement de querelles.

2) Communication interne (plateforme numérique) et externe. *_Voir plateforme Loomio_ [2]*

Nous avons partagé nos ressources compétences et productions. Cela dit, tant que nous n'aurons pas une structure officielle, définie dans son mandat, contrôlable... difficile d'organiser quoi que cela soit.

Peut-être, pourrions-nous désigner des portes parole officiels pour communiquer entre deux ADA si nous avons un collectif national ?

¹ [https://saint-nazaire.assembleesdesgiletsjaunes.fr/wp-content/uploads/sites/5/2019/05/AssDesAss-2-](https://saint-nazaire.assembleesdesgiletsjaunes.fr/wp-content/uploads/sites/5/2019/05/AssDesAss-2-Appel-pour-un-acte-national-pour-lannulation-des-peines_DEF.pdf)

[Appel-pour-un-acte-national-pour-lannulation-des-peines_DEF.pdf](https://saint-nazaire.assembleesdesgiletsjaunes.fr/wp-content/uploads/sites/5/2019/05/AssDesAss-2-Appel-pour-un-acte-national-pour-lannulation-des-peines_DEF.pdf)

² <https://coordination.assembleesdesgiletsjaunes.org/dashboard>

3) Bilans et perspectives des assemblées citoyennes locales. _Voir appel de la 2e Assemblée des assemblées " [3]_RETROUVONS NOTRE POUVOIR DE DÉCISION, PLACE AUX ASSEMBLÉES CITOYENNES !" [3]_

L'idée est en train de se concrétiser, nous n'avons donc pas encore de recul pour partager nos expériences. Nous attendons beaucoup de l'appel du 15 juin que nous avons lancé pour la constitution d'une assemblée citoyenne locale.

4) Renforcement de l'accessibilité de l'Assemblée des assemblées & lien avec l'ensemble du mouvement (figures médiatiques, groupes n'étant pas présent dans l'AdA, etc.).

Nous avons eu l'occasion de débattre avec François Boulot lors du rassemblement des Glières organisé par le CRHA. Nous avons été très surpris par ces propos (nous citons) :

« Je ne reconnais pas l'ADA, il n'existe aucune organisation nationale des GJ. Nous les figures du mouvement, nous n'avons pas été invités à l'ADA ».

Au-delà ce type de polémique très décevante. L'ADA est plutôt un formidable espoir qui doit continuer à grandir en nombre de participants (groupes représentés). Il ne s'agit pas de fermer la porte au groupes qui ne sont pas encore présents, mais pour autant, nous ne devons pas non plus attendre sans fin avant que l'ADA produise des choses. Sans marcher sur les initiatives locales de chacun, nous devrions donner plus de poids (médiatique, représentatif...) à l'ADA.

3ÈME CATÉGORIE : PROPOSITIONS CONCRÈTES DES GROUPES LOCAUX _Merci de faire remonter des propositions construites et développées __avant le 6 juin. Les groupes locaux à l'initiative des propositions s'engagent à porter les ateliers et assurer un suivi minimal par la suite._

Notre proposition serait de clarifier au niveau national et commun, ce que signifie la création d'assemblées citoyennes locales et le communalisme. (prise du pouvoir local de manière claire et affirmée.

*Aller au municipal avec quelles ambitions formulées et garanties de démocratie participative : **institution du RIC local, fonctionnement en assemblée citoyenne seul organe de décision.***

Texte :

Appel des Citoyens Gilets Jaunes à l'organisation des : Assemblées Constituantes Communales en vue de reprendre le pouvoir.

Nous, peuple de France, citadins et villageois, nous ne nous résignerons jamais face aux dénis de démocratie qu'une minorité s'est octroyée. Qu'ils soient constitués en partis politique ou en lobbies, ils exercent par leurs formations de type militaire la négation des droits de l'Homme, de la Femme, de l'Enfant et du Monde vivant.

La croissance, dogme de l'hyper classe, nous a jeté dans les geôles de l'esclavage moderne.

Là où la raison n'a plus de sens et la consommation est devenue seul indicateur de mesure du bonheur.

Mais le dernier mot est-il dit ?

L'espérance doit-elle disparaître ?

La défaite est-elle définitive ?

Non, car nous nous sommes fédérés. Nous avons repris confiance en nous. Le combat démocratique reprend là où nos aïeux l'avaient perdu. Que ce soit la commune de Paris, les canuts de Lyon, ou plus récemment le mouvement des indignés de la Puerta del Sol ou encore Occupy Wall Street...

C'est pour eux, pour nous, que les gilets jaunes de France réunis en Assemblée des Assemblées proposent d'adopter l'unique résolution suivante :

« Tous ceux qui constitueront et reconnaitront l'Assemblée constituante de leur commune seront de fait inscrits sur les listes municipales. Ils prendront toutes les décisions discutées et votées à la majorité lors des assemblées ».

Par ce biais chaque assemblée pourra alors revoir les fonctions d'attribution du maire et son mandat. Nous espérons de par ces assemblées locales et constituantes mettre fin à la corruption qui inflige aux populations des projets qui insultent l'intelligence de l'Homme de la Femme et du vivant.

Vous retrouverez tous les appels des Assemblées des assemblées de Commercy & Saint-Nazaire ci-dessous :

Appel de la 1re Assemblée des assemblées [4]

Appel à créer des Maisons du peuple partout ! [5]

Les 6 appels de la 2e Assemblée des assemblées en vidéo [6]

Les 6 appels de la 2e Assemblée des assemblées en format texte [7]

³ <https://saint-nazaire.assembleesdesgiletsjaunes.fr/wp-content/uploads/sites/5/2019/05/AssDesAss-2->

[Appel-pour-les-assemble%CC%81es-citoyennes_DEF.pdf](#)

⁴ https://www.youtube.com/watch?v=gJI5_us3RJI

⁵ <https://www.youtube.com/watch?v=LeEuXUPJ7Hg>

⁶ https://www.youtube.com/channel/UC5gASYzvfyCKrMyBnldvOA?view_as=subscriber

⁷ <https://saint-nazaire.assembleesdesgiletsjaunes.fr>

2./ Journée du samedi 15 et actions.

Belle action lundi a durant l'ouverture du Festival d'animation. Beau travail des intermittents.

Samedi 15, rdv classiques + un appel à 14 heure au Paquier et à 16h30 appel à la création de la première assemblée citoyenne locale élargie.

Fin AG à 21h20